

8699

Université
de
Paris.

Paris le 13 Mars 1922.



Madame,

J'ai fait part au Conseil de l'Université de votre décision de créer à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, en mémoire de votre père, une chaire d'Histoire littéraire du XVIII^e siècle français qui portera le nom de Chaire Alphonse Peyrat.

Le Conseil m'a chargé de vous transmettre l'expression de sa très vive gratitude pour cette nouvelle libéralité, qu'il a acceptée à l'unanimité.

J'adresse aujourd'hui une note à la Presse, pour annoncer cette création; permettez-moi de vous en communiquer le texte. Vous remarquerez que le nom de M. Lanson n'y est pas encore prononcé; mais c'est que la Faculté des Lettres doit être appelée à se prononcer sur le transfert; bien que son vote ne soit pas douteux, il n'est pas possible de le devancer. La question des personnes fera l'objet d'une seconde note.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments très reconnaissants et respectueux.

Le RECTEUR,

P. Appel

Madame ARCONATI VISCONTI.

8688

1922

21 Mars

Paris



Université de Paris
Faculté des Sciences
Paris

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint les lettres de la Faculté des Sciences de Paris, en réponse à votre lettre du 15 Mars 1922, relative à la nomination de M. [nom] à la chaire de [matière].

La Faculté a l'honneur de vous adresser les lettres de la Faculté des Sciences de Paris, en réponse à votre lettre du 15 Mars 1922, relative à la nomination de M. [nom] à la chaire de [matière].

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

P. [nom]

Grand Secrétaire